



LA COMMUNE D'UCCLE RECRUTE

CONSEILLER EN PREVENTION – Gestion des risques psycho-sociaux (H/F/X).

MISSION DU SERVICE :

Le Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (S.I.P.P.T.) a pour but d'assurer la sécurité et le bien-être au travail des membres du personnel communal. Les actions de ce service sont multiples. Elles vont du contrôle médical individuel des travailleurs, à la mise à disposition de vêtements de travail pour le personnel ouvrier et le personnel d'entretien, en passant par l'organisation de formations en sécurité.

VOS TÂCHES :

- ✓ Vous participez à l'analyse permanente des risques, des causes des accidents de travail et de la réalisation du plan global de prévention et du plan d'action annuel ;
- ✓ Vous assistez en tant qu'expert les collaborateurs dans l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être psycho-social lors de l'exécution de leur travail ;
- ✓ Vous collaborez à l'analyse des risques pour l'ensemble des faits relatifs aux aspects psychosociaux et à l'élaboration des procédures à suivre en cas de violence, de brimades ou d'harcèlement au travail ;
- ✓ Vous traitez les plaintes individuelles des collaborateurs relatives à la charge psychosociale au travail et favorisez le bien-être psychologique au travail ;
- ✓ Vous rédigez des rapports, des notes d'informations et des avis ;
- ✓ Vous émettez des conseils et formulez des recommandations pour l'élaboration, l'exécution et l'adaptation d'un plan global de prévention et d'un plan d'action annuel ;
- ✓ Vous assistez à des réunions notamment avec les syndicats et le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (Comité P.P.T.) ;
- ✓ Vous tenez à jour vos connaissances concernant la législation et la littérature sur le Bien-être au travail ;
- ✓ Vous assurez des contacts directs avec les partenaires sociaux et les collaborateurs sur le terrain, par téléphone ou par mail ;

VOTRE PROFIL :

Vous êtes titulaire d'un master en psychologie ;
Vous disposez de connaissances et manifestez un intérêt en matière de législation sociale ;
Vous avez le sens des responsabilités, de la communication et de l'analyse ;
Vous êtes capable de mener plusieurs tâches de front ;
Vous êtes capable de travailler de manière autonome mais appréciez aussi le travail en équipe ;
Vous disposez d'une bonne faculté d'écoute et un esprit d'analyse;

Vous êtes rigoureux et proactif dans la lecture et l'application de la réglementation en vigueur ;

Vous disposez d'une connaissance active du français et du néerlandais attestée par un brevet SELOR (épreuve écrite et orale) ;

Vous maîtrisez l'outil informatique (traitement de texte, tableur, messagerie électronique,...) ;

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL :

Contrat à durée déterminée prolongeable. Entrée en fonction immédiate ;

Salaire conforme aux barèmes communaux (Niveau A1) ;

Prise en compte de l'ancienneté du secteur public et privé ;

Cadre de travail agréable ;

Allocation de fin d'année ;

Horaires flexibles (37h30/semaine) et horaire spécifique en juillet et août ;

Gratuité de l'abonnement STIB ;

Remboursement des autres frais de transports en commun à 80 % ;

Primes vélo et piéton ;

Prime de bilinguisme sur base des attestations délivrées par le SELOR ;

Nombreuses possibilités de formations ;

Divers avantages dans le cadre du service social du personnel (intervention assurance hospitalisation,...).

INTÉRESSÉ ?

Envoyez votre candidature (lettre de motivation et CV) par courrier à l'Administration Communale d'Uccle - Service du Personnel, à l'attention de Mme Sylvie Duez – Directrice des Ressources humaines, place Jean Vander Elst 29, 1180 - Bruxelles ou par courriel à personnel@uccl.be.

Pour tout renseignement en lien avec la fonction, vous pouvez prendre contact avec Monsieur Gillijns Werner, Conseiller en prévention, à wgillijns@uccl.brussels.